

UIMM

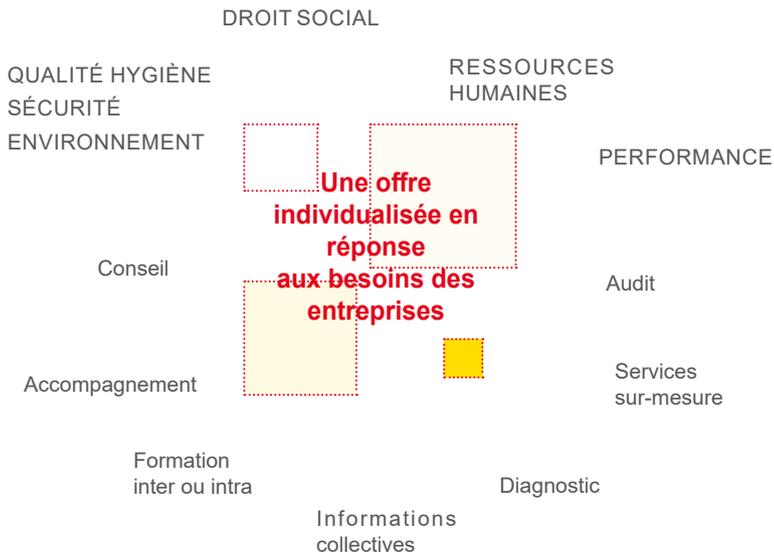
Loire-Atlantique

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

CATALOGUE
FORMATIONS ET
PRESTATIONS
2023

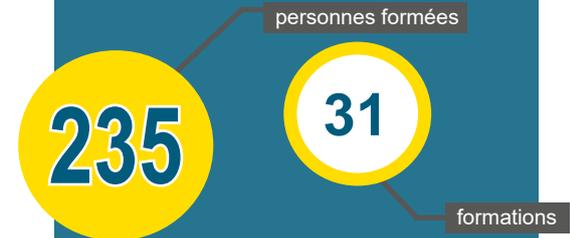
L'EXPERTISE

UIMM LOIRE-ATLANTIQUE



ILS NOUS FONT CONFIANCE

Les formations inter et intra 2021/2022



Des entreprises engagées dans la formation de leurs salariés



74 entreprises différentes ont participé à au moins une formation

 57 PME/ETI

 17 Grands Groupes

FORMATIONS

ET PRESTATIONS

MECLA Services est certifiée depuis Août 2021

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

*À ce titre, MECLA Services est habilitée à recevoir
des fonds publics.*

FORMATIONS EN DROIT SOCIAL

Nouvelle Convention Collective : la classification	Jeudi 19 janvier 2023	page 8
Vue générale de la Nouvelle Convention Collective	Jeudi 9 février 2023	page 9
Vue générale de la Nouvelle Convention Collective pour les dirigeants	Mardi 14 mars 2023	page 10
Nouvelle Convention Collective : la rémunération	Jeudi 13 avril 2023	page 11
Les représentants du personnel (CSE moins de 50 salariés et entreprises sans délégué syndical)	Mardi 23 mai 2023	page 12
Les représentants du personnel (CSE de 50 salariés et plus)	Jeudi 15 juin 2023	page 13
Nouvelle Convention Collective : la durée du travail (Entreprises avec délégué syndical)	Mardi 12 sept. 2023	page 14
La négociation collective (Entreprises de moins de 50 salariés, sans délégué syndical)	Mardi 19 sept. 2023	page 15
Nouvelle Convention Collective: la durée du travail (Entreprises de moins de 50 salariés, sans délégué syndical)	Jeudi 12 oct. 2023	page 16
Nouvelle Convention Collective : Relations individuelles de travail	Jeudi 16 nov. 2023	page 17
La négociation collective (Entreprises de 50 salariés et plus, avec délégué syndical)	Jeudi 14 déc. 2023	page 18

PRESTATION EN DROIT SOCIAL

Audit social	À la demande	page 19
--------------	--------------	---------

FORMATIONS EN SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Cycle - Devenir Animateur Santé Sécurité Environnement	Cycle complet 5 jours	page 20
Premiers pas d'une démarche RSE	Jeudi 2 février 2023	page 26
La Santé-Sécurité pour la fonction RH	Jeudi 2 mars 2023	page 27
Le cadre réglementaire Santé-Sécurité pour les managers	Jeudi 21 septembre 2023	page 28
La prévention des RPS en faveur de la Qualité de Vie au Travail	Mardi 3 octobre 2023	page 29
Gestion des dossiers Accidents du Travail / Maladies Professionnelles et tarification	Mardi 7 novembre 2023	page 30

PRESTATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Accompagnement industriel HSE	À la demande	page 31
-------------------------------	--------------	---------

FORMATION EN PERFORMANCE

Découvrir les enjeux du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)	Jeudi 22 juin 2023	page 32
--	--------------------	---------

PRESTATION EN PERFORMANCE

Accompagnement Industriel ECO	À la demande	page 33
-------------------------------	--------------	---------

FORMATIONS EN RESSOURCES HUMAINES

Analyser et décrire les postes dans son entreprise	Jeudi 26 janv. 2023	page 34
Repenser et muscler ses pratiques de recrutement	Mardi 7 mars 2023	page 35
Appréhender les certifications professionnelles de l'industrie	Mardi 21 mars 2023	page 36
Booster son attractivité en tant que PME/TPE pour réussir ses recrutements	Mardi 4 avril 2023	page 37
Mettre en place et conduire les entretiens professionnels	Mardi 13 juin 2023	page 38
Formation des tuteurs dans leur rôle et missions	Mardi 26 sept. 2023 + 1/2 journée le 28/11	page 39
Gérer les compétences au service de la performance de l'entreprise et de ses équipes : accompagner, développer et transférer les compétences	Mardi 14 nov. 2023	page 40

PRESTATIONS EN RESSOURCES HUMAINES

Classification	À la demande	page 41
Recrutement	À la demande	page 42
RH	À la demande	page 43

PRESTATION PLURIDISCIPLINAIRE

Diag générique	À la demande	page 44
----------------	--------------	---------

**JEUDI 19 JANVIER
2023**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches d'emploi en vue des mises en pratique de classement.

Méthodes d'évaluation

Cotation et quiz

Animatrice

Marie Minier
Juriste en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1 450 €

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : LA CLASSIFICATION

Objectifs

Comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de la branche
Utiliser le futur système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

PROGRAMME

Les principes fondamentaux du futur système de classification

- Points de vigilance
- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie
- A quoi sert la classification ?
- Etapes de mise en oeuvre de la nouvelle classification
- Information-consultation du CSE
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polycompétences
- Gestion des diplômes

Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi

JEUDI 9 FÉVRIER
2023

9H-12H30

Publics

Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Aucun

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €
Adhérent - intra : 0 €
Non adhérent - inter : 265 €
Non adhérent - intra : 725 €

VUE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Objectifs

Saisir les impacts de de la Nouvelle Convention Collective
Anticiper la mise en place de la Nouvelle Convention Collective

PROGRAMME

Les origines et le projet de calendrier

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier actuel

Aperçu des textes

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

Les chantiers et la communication

MARDI 14 MARS

2023

9H-12H30

Publics

Dirigeant

Prérequis

Aucun

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 265 €

Non adhérent - intra : 725 €

VUE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE POUR LES DIRIGEANTS

Objectifs

Saisir les impacts de la nouvelle convention collective
Anticiper la mise en place de la NCC
Mettre sur pied les chantiers à venir
Communiquer sur les changements

PROGRAMME**Les origines et le projet de calendrier**

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier actuel

Aperçu des textes

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

Éléments de langage

JEUDI 13 AVRIL**2023****9H-12H30 / 13H30-17H****Publics**

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Disposer de connaissances en RH et paie

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateurs

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 530 €

Non adhérent - intra : 1450 €

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : LA RÉMUNÉRATION**Objectifs**

Décrypter les futurs éléments de rémunération et frais professionnels au regard des dispositions conventionnelles actuelles

Anticiper l'impact de la nouvelle convention collective sur la masse salariale

PROGRAMME**Présentation du nouveau dispositif conventionnel****Rappel de la hiérarchie des normes****Nouveaux salaires minima hiérarchiques nationaux**

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

Prime d'ancienneté**Rémunération des salariés auteurs d'une invention****Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail**

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

Maintien de salaire en cas d'absence**Garantie conventionnelle de rémunération****Rémunération des alternants****Indemnité de repas**

MARDI 23 MAI
2023

9H-12H30

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et gérer ou participer à l'animation des représentants du personnel

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 195 €
Adhérent - intra : 585 €
Non adhérent - inter : 265 €
Non adhérent - intra : 725 €

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (CSE DE MOINS DE 50 SALARIÉS ET ENTREPRISES SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

Objectifs

Comprendre le fonctionnement de la représentation du personnel
Adopter le meilleur système de représentation du personnel par rapport à votre entreprise

PROGRAMME

Les nouvelles modalités de négociation

- La hiérarchie des normes
- Les possibilités de négocier sans délégué syndical

Le Comité Social et Économique

- Principe
- Attributions
- Mise en œuvre et suppression
- Composition, élection et mandat
- Fonctionnement
- Niveau central et niveau d'établissement
- Formation des représentants

JEUDI 15 JUIN
2023

9H-12H30 / 14H00-17H30

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et gérer ou participer à l'animation des représentants du personnel

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateur

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent - intra : 1170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1450 €

LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (CSE DE 50 SALARIÉS ET PLUS)

Objectifs

Comprendre le fonctionnement de la représentation du personnel
Adopter le meilleur système de représentation du personnel par rapport à votre entreprise

PROGRAMME

Les nouvelles modalités de négociation

- La hiérarchie des normes
- Les possibilités de négocier sans délégué syndical

Le Comité Social et Économique

- Principe
- Attributions
- Mise en œuvre et suppression
- Composition, élection et mandat
- Fonctionnement
- Niveau central et niveau d'établissement
- Formation des représentants

Délégué syndical et conseil d'entreprise

- Nombre
- Crédit d'heures
- Conditions de désignation
- Rôle

MARDI 12 SEPTEMBRE
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Cas pratiques et quiz

Animatrices

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 530 €

Non adhérent - intra : 1450 €

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : LA DURÉE DU TRAVAIL (ENTREPRISES AVEC DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

Objectifs

Connaître l'essentiel de la nouvelle convention en matière d'organisation et temps de travail.
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

MARDI 19 SEPTEMBRE
2023

9H-12H30

Publics

Dirigeant : DRH, juristes, RH

Prérequis

Etre en charge de la négociation collective ou en assistance

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateurs

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 195 €
Adhérent - intra : 585 €
Non adhérent - inter : 265 €
Non adhérent - intra : 725 €

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE (ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS, SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

Objectifs

Connaître les enjeux de la négociation collective
Sécuriser la conduite de la négociation collective
Savoir rédiger un accord ou une décision unilatérale

PROGRAMME

La négociation dans les entreprises dépourvues de délégué syndical : les possibilités de négociation selon les effectifs

- Entreprises de moins de 11 salariés (ou de 11 à 20 sans élu) : consultation des salariés
- Entreprises de 11 à 49 salariés : mandatement ou CSE

L'intérêt de la négociation : la dérogation aux accords de branche dont la nouvelle convention collective

- Le champ de la négociation dérogatoire
 - Bloc 3
 - Les champs restreints de la négociation dérogatoire
- Conditions générales de négociation avec les élus et les mandatés

**JEUDI 12 OCTOBRE
2023**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrices

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec
Juristes en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 530 €

Non adhérent - intra : 1450 €

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE : LA DURÉE DU TRAVAIL (ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS, SANS DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

Objectifs

Connaître l'essentiel de la nouvelle convention collective en matière d'organisation et temps de travail
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

PROGRAMME

Rappel de la hiérarchie des normes

Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

JEUDI 14 DÉCEMBRE
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

Prérequis

Etre en charge de la négociation collective ou en assistance

Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animateurs

Guillaume Bourgeois
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent - intra : 1 170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1 450 €

LA NÉGOCIATION COLLECTIVE (ENTREPRISES DE 50 SALARIÉS ET PLUS, AVEC DÉLÉGUÉ SYNDICAL)

Objectifs

Connaitre les enjeux de la négociation collective
Sécuriser la conduite de la négociation collective
Savoir rédiger un accord ou une décision unilatérale

PROGRAMME

Les organisations syndicales

- Rôle et identification des organisations syndicales
- Règles de représentativité

Les règles générales de la négociation collective d'entreprise

- La procédure : chronologie, contenu, interlocuteur
- L'articulation avec la consultation du CSE
- L'accord collectif : conditions de validité, forme, contenu et remise en question
- Crédit d'heures et temps passé aux négociations

La négociation collective obligatoire

- Les thèmes obligatoires
- Périodicité
- Niveau de négociation
- Documents à transmettre

AUDIT SOCIAL

Contact

Florian Pugliese
Responsable du Pôle
Juridique
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.pugliese@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

Objectifs

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

Nos atouts

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

Livrable

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

Tarif

Nous consulter

CYCLE COMPLET 2023

5 jours de formation

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Cas pratiques

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 340 €

-10% à partir de 3 jours de formation soit 310 €

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 275 €

Non adhérent : 520 €

-10% à partir de 3 jours de formation soit 470 €

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 415 €

CYCLE SSE - DEVENIR ANIMATEUR SANTE-SECURITE-ENVIRONNEMENT (OU SALARIE DESIGNE COMPETENT)

Objectifs

Devenir une personne compétente en santé-sécurité-environnement
Acquérir les outils de base d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de la Santé/sécurité et/ou de l'environnement*. Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé/sécurité et/ou environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

**Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis 1^{er} juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).*

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Cadre réglementaire Santé Sécurité et Environnement	Jeudi 9 mars 2023
Jour 2 - Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques	Jeudi 6 avril 2023
Jour 3 - Approfondir la démarche SSE : la planification	Jeudi 4 mai 2023
Jour 4 - Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers	Mardi 6 juin 2023
Jour 5 - Pérenniser la démarche SSE	Jeudi 6 juillet 2023

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe

A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.

JEUDI 9 MARS
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 340 €
Non adhérent : 520 €

CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT JOUR 1

Objectifs

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
Connaitre les acteurs de la prévention et de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
Appréhender les enjeux de la prévention et de l'environnement

PROGRAMME

Les sources du droit en SSE

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Les bases de la réglementation environnementale

La réglementation ICPE

Les acteurs de l'environnement et les aides

Se tenir informer

- la veille réglementaire
- les sources documentaires

JEUDI 6 AVRIL
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurora Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 340 €
Non adhérent : 520 €

DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVALUATION DES RISQUES JOUR 2

Objectifs

Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
Utiliser le document unique comme outil de prévention

PROGRAMME

Le contexte réglementaire

L'évaluation des risques professionnels et le document unique comme outil de pilotage

- Notions de base autour des risques
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique) avec étude de cas
- Outil de pilotage : mettre en œuvre et suivre un plan d'action
- Document unique et communication

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité
- Permis de feu

JEUDI 4 MAI
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 340 €
Non adhérent : 520 €

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : LA PLANIFICATION JOUR 3

Objectifs

- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Optimiser la gestion et la traçabilité

PROGRAMME

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation à la sécurité
- Contrôles et vérifications périodiques
- La maintenance
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI

Intégration de la sécurité dans les projets (bâtiments, équipements de travail)

MARDI 6 JUIN
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 340 €
Non adhérent : 520 €

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GÉRER DES RISQUES PARTICULIERS

JOUR 4

Objectifs

Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercices de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX
- Zonages types
- Analyse des risques

JEUDI 6 JUILLET
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

Prérequis

Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent : 340 €
Non adhérent : 520 €

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE JOUR 5

Objectifs

Appréhender la mise en œuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
Connaitre les différents systèmes de management
Connaitre le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

- Déclarer un AT
- Combien coûte un AT ?

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'actions
- Les indicateurs

Le suivi médical des travailleurs

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affichages, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain

JEUDI 2 FÉVRIER
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Personne en charge des questions de SSE

Prérequis

Aucun

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent - intra : 1 170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1 450 €

PREMIERS PAS D'UNE DÉMARCHÉ RSE

Objectifs

Comprendre les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
Prendre conscience des évolutions sociétales en cours
Intégrer la Responsabilité Sociétale à sa réflexion stratégique
S'approprier les étapes de la mise en œuvre d'une démarche RSE

PROGRAMME

RSE, de quoi parle-t-on ?

- La RSE et vous
- Histoire de la RSE
- Définition et concepts proches
- Les enjeux de la RSE pour une entreprise industrielle

Les obligations réglementaires en lien avec la RSE

Les référentiels de la RSE

- Les référentiels mondiaux
- Les référentiels de branches
- Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM

S'engager dans une démarche RSE

- Pourquoi ?
- Par où commencer ?
- Qui est impliqué ?
- Comment prioriser les actions ?

JEUDI 2 MARS
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Personne ayant en charge les
Ressources Humaines

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle en RH

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des
exemples

Méthodes d'évaluation

Quiz

Animatrice

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent - intra : 1 170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1 450 €

**Formation bénéficiant du concours
financier de la branche Accidents du
Travail et des Maladies Professionnelles
de la Caisse Nationale d'Assurance
Maladie des Travailleurs Salariés*

LA SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LA FONCTION RH*

Objectifs

Connaître les obligations réglementaires principales qui régissent la gestion de la santé et la sécurité dans l'entreprise
Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour la fonction RH
Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Les acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

- Mineurs et stagiaires
- CDD et intérimaires
- Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Accueil et formations obligatoires en santé/sécurité

- Formations et accueil généraux (accueil, formation générale au poste...)
- Formations spécifiques à certains publics (CDD, intérimaires, mineurs...)
- Formations spécifiques à certains risques (risque chimique, travail sur écran...)

Le suivi médical des salariés

- Visites d'information et de prévention
- Suivi adapté
- Suivi individuel renforcé
- Suivi post-professionnel
- Maintien dans l'emploi

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- La procédure d'instruction des dossiers et les recours
- Le retour à l'emploi
- La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

- Les facteurs de risques – généralités
- La déclaration d'exposition – généralités
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions

JEUDI 21 SEPTEMBRE**2023**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Manager

Prérequis

Avoir une fonction de management

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des exemples

Méthodes d'évaluation

Quiz

AnimatriceAurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44**Tarifs HT / jour**

Adhérent - inter : 390 €

Adhérent - intra : 1 170 €

Non adhérent - inter : 530 €

Non adhérent - intra : 1 450 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche
Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la
Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés**LE CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LES MANAGERS****Objectifs**

Identifier les principales obligations de la prévention des risques professionnels
 Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les analyser, les évaluer pour mieux agir
 Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

PROGRAMME**Les notions de législation et de réglementation en matière de santé et sécurité au travail**

- Les enjeux de la prévention
- La hiérarchie des textes, veille juridique
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les principes généraux de prévention
- L'information et la formation
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- Enjeux sociaux et économiques
- Actions à conduire : analyse des causes ...

L'évaluation des risques en matière de santé et sécurité au travail

- Les obligations
- Notions de base : danger, risque, prévention, protection ...
- Le document unique et le plan d'action

Les situations de danger grave et imminent

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

Les acteurs de la prévention : rôles et missions

- Internes : CSE, CSSCT, ...
- Externes : inspection du travail, CARSAT

La relation avec les entreprises extérieures

- Les points clés

Le management de la prévention

- Quand et comment intervenir
- Animer la prévention au quotidien

**MARDI 3 OCTOBRE
2023**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Manager,
Personne en charge ou impliquée dans
les questions de prévention des risques
professionnels, Personnel médical

Prérequis

Disposer d'une expérience
professionnelle en RH ou Santé-Sécurité

Méthodes

Animation commune Pôles Compétence,
Juridique et industriel HSE. Apports
théoriques illustrés par des exemples

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrices

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel
HSE et Responsable du Pôle Industriel
HSE UIMM 44

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent - intra : 1 170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1 450 €

Formation bénéficiant du concours financier de la branche
Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la
Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

LA PRÉVENTION DES RPS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Objectifs

Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise

Connaître et comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour les salariés et les managers

Aider l'entreprise à engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

PROGRAMME

Les risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Des constats
- Quelques fondamentaux
- Le cadre juridique et les obligations des entreprises

Les composantes des RPS et les facteurs à risque

- Les composantes des RPS
- Les conséquences
- Le stress professionnel
- Le stress professionnel
- Les violences et le harcèlement moral et sexuel

RPS, organisation du travail et pratiques managériales

- L'organisation du travail
- Les pratiques managériales peuvent devenir pathogènes

Faire face à des situations : prévenir, détecter et gérer

- Prévenir le stress et les RPS
- Détecter : le rôle du manager
- Gérer : procédure d'urgence

Qualité de Vie au Travail

- Définition
- Enjeux pour l'entreprise
- Les dimensions de la QVT
- Mise en oeuvre d'une démarche QVT
- Les indicateurs
- Les leviers possibles

**MARDI 7 NOVEMBRE
2023**

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable paye, Animateur sécurité, Personnel médical

Prérequis

Avoir des connaissances de base en matière d'accident du travail, de maladie professionnelle et de tarification

Méthodes

Animation commune Pole juridique / Pole industriel HSE. Apports théoriques illustrés par des exemples. Actualité jurisprudentielle

Méthodes d'évaluation

Mise en situation et quiz

Animatrices

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Nathalie Rozec
Juriste en droit social UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent - intra : 1 170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1 450 €

GESTION DES DOSSIERS ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES PROFESSIONNELLES ET TARIFICATION

Objectifs

Aider l'entreprise dans la gestion de ses Accidents du Travail et ses Maladies Professionnelles (AT/MP)

Connaître et respecter les procédures d'instruction des dossiers AT/MP

Connaître et comprendre le mécanisme de la tarification

Faire de la gestion des AT/MP un outil de diminution des coûts et un levier important pour la démarche de prévention dans l'entreprise.

PROGRAMME

Les Accidents du Travail (AT)

- La déclaration des Accidents du Travail ou de trajet
- La définition des AT en jurisprudence
- L'instruction des dossiers AT

La Maladie Professionnelle (MP)

- Définition
- Les MP en jurisprudence
- L'instruction des dossiers MP

Le contentieux des AT/MP

La tarification AT/MP

- Les principes
- Le calcul du taux de cotisation
- Le compte AT/MP

Réduire les coûts par la Prévention

- Le coût des AT/MP (coûts directs et indirects)
- Les ristournes, les minorations, les avances
- La démarche de prévention des risques professionnels

ACCOMPAGNEMENT INDUSTRIEL HSE

Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel HSE
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Objectifs

- Se mettre en conformité avec les principales obligations
- Construire son plan d'actions
- Mettre en place une démarche de prévention pérenne

Nos atouts

- Connaissance des activités de nos entreprises
- Des outils disponibles et adaptés aux PME
- Analyse des pratiques existantes et des documents internes existants et visite terrain approfondie
- Bonne connaissance du réseau de la prévention dans le département

Livrable

- Rapport mettant en avant les points d'amélioration possibles
- Restitution orale possible

Tarif

Nous consulter

JEUDI 22 JUIN
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, Directeur de site, Directeur d'unité de production, RH

Prérequis

Aucun

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par mises en situation, études de cas, QCM

Animateur

Consultant Fab'Academy du Pôle formation Pays de la Loire - UIMM

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent - intra : 1 170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1 450 €

DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES)

Objectifs

Définir le RGPD et identifier leurs avantages
Définir les données personnelles et les traitements de données
Mettre en œuvre le RGPD et gérer les données à risque
Les organismes autour du RGPD et de la sécurité des données

PROGRAMME

Définir le RGPD

- Le règlement
- Les organismes concernés
- Le périmètre
- Le rôle du DPO

Identifier les avantages du RGPD

- La confiance
- L'efficacité commerciale
- La sécurité des données

Définir les données personnelles et les traitements de données

- Données directes
- Données indirectes
- La gestion des données

Mettre en œuvre le RGPD

- Plan d'actions juridique
- Plan d'actions technique

Gérer les données à risque

- Identifier les données sensibles
- Réaliser une analyse d'impact

Les organismes autour du RGPD et de la sécurité des données

- La CNIL
- ANSSI

DIAGNOSTIC INDUSTRIEL TPE-PME

Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel ÉCO
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE GLOBALE

Objectifs

- Identifier le taux de valeur ajoutée de la production
- Identifier les enjeux à moyen et long termes
- Identifier les pistes de progrès et les formaliser

Nos atouts

- Utilisation de l'outil de la VSM (Value Stream Mapping) pour identifier : le type de flux, le temps d'écoulement de porte à porte, le ratio de valeur ajoutée, les en-cours et les stocks, vos modes de management visuel de la performance et de la démarche de progrès sur tous les niveaux de l'entreprise (de l'opérateur à la direction et des fonctions supports), les points forts et les points de progrès sur l'ensemble des processus, proposition d'un plan d'actions et mise en œuvre
- Notre bonne connaissance des activités de nos entreprises et de leurs problématiques
- Une action essentiellement terrain

Tarif

Nous consulter

JEUDI 26 JANVIER
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
formation

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH globale
sur les thématiques abordées

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises
en pratique avec constitution d'outils
possible en fonction des besoins des
participants. Chaque stagiaire est invité,
s'il le souhaite, à venir en formation avec
ses propres documents internes pour
analyse, amélioration, etc.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animatrice

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent-intra : 1170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1450 €

ANALYSER ET DÉCRIRE LES POSTES DANS SON ENTREPRISE

Objectifs

Maîtriser la rédaction des fiches de postes et des référentiels de compétences en vue de leur déploiement et utilisation en entreprise
Travailler en amont les données pour les intégrer à un logiciel de SIRH

PROGRAMME

Les outils : finalité et contenu

- Distinguer les différents outils possibles dans les entreprises pour évoquer les postes : notamment les fiches de poste et les référentiels de compétences
- Clarifier la finalité et l'intérêt des outils et leurs utilisations possibles
- Définir leur contenu parmi les différentes possibilités en fonction de la finalité visée : que veut-on mettre en avant et comment veut-on l'utiliser et le diffuser ?

Focus sur la Compétence

- Clarifier la notion de compétence
- Définir, identifier, formuler et classer les compétences
- Intégrer les compétences dans les fiches de poste
- Mettre en place des niveaux de compétences cibles dans des référentiels

Choisir son modèle et le préparer

- Préparer son modèle adapté au besoin de son entreprise
- S'entraîner à rédiger ses fiches de poste / référentiels de compétences : formuler les rôles et missions, les compétences, les responsabilités, etc.
Intégrer la notion de compétence dans les systèmes d'évaluation (entretien individuel, etc.)

MARDI 7 MARS
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH, Responsable formation, Assistant formation, Personne en charge du recrutement

Prérequis

Être en charge d'une fonction RH / Recrutement, en tant que dirigeant (TPE) ou personne occupant un poste dédié - Avoir recherché des profils dits « pénuriques » - « Être sensible » à la culture digitale

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animateur

Julien Le Guennec
Consultant RH

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent-intra : 1170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1450 €

REPENSER ET MUSCLER SES PRATIQUES DE RECRUTEMENT

Objectifs

Maîtriser les nouveaux enjeux du recrutement (Job Board, Réseaux sociaux, comportements candidats)
Repenser ses stratégies de recrutement et flécher les bons outils et les bons budgets
Diversifier et « enrichir » ses techniques de recrutement
Se former aux outils, techniques, méthodes et veille du sourcing digital

PROGRAMME

Introduction : recruter en 2023

- Recruter sans discriminer - Cadre légal et nourrir sa stratégie de recruteur
- Nouveaux outils, nouvelles attentes, nouveaux comportements
- Qu'est-ce qu'un profil pénurique ?
- Chasse/ Approche Directe/Sourcing : KEZACO ?

L'annonce : 1^{er} outil de sourcing

- Les bonnes pratiques... et les moins bonnes
- Caractéristiques, blocs-clés, incontournables
- Rédiger une annonce attractive et sélective

Définir son besoin et mettre en œuvre sa stratégie de sourcing

- Où sont les candidats ? Comment les identifier ?
- Comment « échanger avec eux » ? Quelles techniques d'approches ? Quel contenu d'échange conversationnel avec eux ?
- Se faire une idée des outils de sourcing à disposition : les payants et gratuits.
Conseil sur la boîte à outil

Quel process de recrutement pour profil pénurique ?

- Repenser le process existant
- Comment : exemples concrets en PME

MARDI 21 MARS
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
formation

Prérequis

Disposer d'une connaissance globale en
gestion des compétences et formations

Méthodes

Apports théoriques illustrés par des
exemples pratiques. Un support complet
est remis à chaque participant

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animatrice

Méline Sellin
Chargée de mission Certifications
UIMM 44

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent-intra : 1170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1450 €

APPRÉHENDER LES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES DE L'INDUSTRIE

Objectifs

Comprendre la politique de la branche en matière de certifications professionnelles et identifier l'offre de certifications
Maîtriser le dispositif de certification professionnelle afin d'intégrer les certifications à la politique RH de l'entreprise

PROGRAMME

L'OFFRE DE CERTIFICATION DE LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE ET INTER-INDUSTRIE

Comprendre la politique de la branche en matière de certification des compétences (politique emploi-formation + nouveau dispositif)

- Révision régulière des référentiels et création de nouvelles certifications pour s'adapter à l'évolution des métiers et des besoins (ingénierie nationale, référentiels construits avec les entreprises)
- Habilitation des OF (qualité)
- Objectif d'inscription au RNCP de l'ensemble des certifications

Se repérer parmi les différents types de certification : CQPM, CQPI, BDC, CCPM, CCPI

Identifier la certification la plus adaptée au besoin du salarié / de l'entreprise (site de l'Observatoire / Contact Service Certifications UIMM Loire-Atlantique)

LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

Intégrer la certification des compétences à sa politique de gestion RH

- Outil de gestion prévisionnelle des compétences, outil de montée en compétences, de reconnaissance, de recrutement
- Public : salariés / demandeurs d'emploi – tous domaines – tous niveaux (3 à 6)

Distinguer les différentes voies d'accès (Parcours de formation au juste besoin en organisme de formation, en entreprise, par l'AFEST - Action de Formation en Situation de Travail / VAE - Validation des Acquis de l'Expérience)

Identifier les étapes de certification des compétences

Se repérer dans les dispositifs de financement existants

MARDI 4 AVRIL
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
formation, Personne en charge du
recrutement

Prérequis

Être en charge d'une fonction RH /
Recrutement, en tant que dirigeant (TPE)
ou personne occupant un poste dédié
« Être sensible » à la culture digitale
(Web/Réseaux Sociaux)

Méthodes

Apports théoriques, mises en situations
pratiques, exercices en commun

Méthodes d'évaluation

Exercices, études de cas ou mises en
situation

Animateur

Julien Le Guennec
Consultant RH

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent-intra : 1170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1450 €

BOOSTER SON ATTRACTIVITÉ EN TANT QUE PME/TPE POUR RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS

Objectifs

Identifier, comprendre et valoriser des « marqueurs d'attractivité » de sa propre organisation
Maîtriser les nouveaux enjeux du recrutement (Job Board, Réseaux sociaux, comportements candidats)
Mettre en œuvre des outils « simples » et efficaces pour valoriser son entreprise et réussir ses recrutements

PROGRAMME

En 2023, Marque Employeur – Attractivité, de quoi parle-t-on à l'échelle d'une TPE/PME Industrielle

Construire et mettre oeuvre une Stratégie Marque Employeur dans son entreprise

- Réaliser un Diagnostic de la Marque Employeur à partir d'un outil concret
- Identifier ses propres composantes de la Marque Employeur

3 médias comme terrains d'expression de la marque employeur

- Annonce : Comment réinventer ce média traditionnel ?
- Le site carrière : Bonnes pratiques pour une TPE/PME
- Les réseaux sociaux : Vers le community management RH ? Que faire ?

MARDI 13 JUIN
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
formation

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH globale
sur les thématiques abordées

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises
en pratique avec constitution d'outils
possible en fonction des besoins des
participants. Chaque stagiaire est invité,
s'il le souhaite, à venir en formation avec
ses propres documents internes pour
analyse, amélioration, etc.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animatrice

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €

Adhérent-intra : 1170 €

Non adhérent - inter : 530 €

Non adhérent - intra : 1450 €

METTRE EN PLACE ET CONDUIRE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Objectifs

Mettre en place, faire vivre et conduire des entretiens individuels et professionnels efficaces avec ses collaborateurs et en faire un véritable outil de management

PROGRAMME

Associer l'entretien individuel à un outil de management

Se repérer dans les dispositifs existants

- Entretien professionnel, entretien individuel, entretien de suivi forfait jours, etc.

Identifier les finalités et les enjeux des différents entretiens pour son entreprise

Mettre en place ses supports d'entretien (entretien individuel et entretien professionnel) en respectant les différentes parties de ceux-ci en lien avec les objectifs

Favoriser les conditions de réussite de l'entretien avant, pendant et après

Respecter quelques règles de communication

- Écouter, reformuler, questionner, etc.

Simuler des situations d'entretien

- Mise en situation

MARDI 26 SEPTEMBRE
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

+ 1/2 JOURNÉE LE 28 NOVEMBRE

ACCOMPAGNER LES TUTEURS DANS LEUR RÔLE ET MISSIONS

Publics

Toute personne amenée ou qui sera amenée à tutorer une personne en alternance (Apprentissage ou contrat de professionnalisation)

Prérequis

Avoir une personne en alternance à accompagner

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique avec constitution d'outils possible en fonction des besoins des participants.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz ou mise en situation ou cas pratique.

Animatrice

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Tarifs HT / jour

Adhérent Inter 585 €
Adhérent Intra 1755 €
Non Adhérent Inter 795 €
Non Adhérent Intra 2175 €

+ 300 € par personne à verser à l'UIMM Loire-Atlantique en cas de passage du CCPI

Objectifs

Fournir méthodes et outils pour préparer les rencontres avec la ou les personnes accompagnées, et les conduire progressivement vers l'autonomie dans ses activités.

A la demande de l'entreprise, les participants pourront passer le CCPI « Tutorat en Entreprise » après une période de mise en pratique dans l'entreprise.

PROGRAMME

Introduction

- Tour de table, présentation de chaque participant
- Attente de chacun quant à la formation, expérience actuelle en tant que tuteur
- Présentation de la formation

Définition du tuteur dans l'entreprise

- Responsabilités et missions du tuteur : droits, devoirs, contraintes, moyens
- Rappel des obligations envers un apprenti mineur par rapport à un apprenti majeur

Identifier et comprendre les besoins du tutoré

- Comprendre et s'adapter aux nouvelles générations : mode de fonctionnement, attentes, ...
- Profil des apprentis
- Besoins individuels et leviers de la motivation
- Identifier les dynamiques d'apprentissage et les conditions favorables à l'apprentissage

Condition d'un tutorat réussi

- Accueil au poste (accueil général et présentation de l'entreprise étant assurés ou non par le service RH), intégration au poste

Transférer ses compétences – vers l'autonomie et la certification

- Le métier : la fiche de poste, le référentiel de la formation
- Le programme de formation pratique dans l'entreprise
- La construction d'une séance de transmission de compétences

Suivre l'alternance et suivre le jeune

- Le lien avec les organismes de formation
- La mise en place des points réguliers
- La communication positive et structurée : faire un feed back, fixer des objectifs

Évaluer le tutoré

- Rôle et utilité de l'évaluation : dédramatiser et positiver
- Les différentes formes d'évaluation et supports d'évaluation
- Structurer ses entretiens d'évaluation

MARDI 14 NOVEMBRE
2023

9H-12H30 / 13H30-17H

Publics

Dirigeant, DRH, RRH, Assistant RH,
Responsable formation, Assistant
Formation

Prérequis

Disposer d'une connaissance RH globale
sur les thématiques abordées

Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises
en pratique avec constitution d'outils
possible en fonction des besoins des
participants. Chaque stagiaire est invité,
s'il le souhaite, à venir en formation avec
ses propres documents internes pour
analyse, amélioration, etc.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances par quiz
Mise en situation ou cas pratique

Animatrice

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 390 €
Adhérent-intra : 1170 €
Non adhérent - inter : 530 €
Non adhérent - intra : 1450 €

GÉRER LES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE ET DE SES ÉQUIPES : ACCOMPAGNER, DÉVELOPPER ET TRANSFÉRER LES COMPÉTENCES

Objectifs

Mettre en place une démarche de gestion des compétences dans l'entreprise et s'approprier les outils pour accompagner les équipes, favoriser le développement des compétences et organiser le transfert des compétences

PROGRAMME

Avant de parler de gestion des compétences, introduction sur la notion de Compétence

- Définition, nature de compétences et la place du contexte

La gestion des compétences ou démarches compétences

- Définition et obligations, enjeux et objectifs pour une entreprise
- La gestion des compétences un outil au service de la stratégie de l'entreprise et du management

Les outils des managers pour identifier, évaluer et développer les compétences des collaborateurs

La transmission des compétences

- Transférer les compétences : intérêt de la démarche, conditions de réussite et pièges à éviter
- Mettre en place le transfert des compétences en respectant les étapes et les suivre
- Identifier les outils adaptés à chaque étape de la démarche

CLASSIFICATION

Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

L'ASSURANCE DE BÂTIR UNE CLASSIFICATION CONFORME AUX NOUVEAUX TEXTES CONVENTIONNELS

Objectifs

- Assurer le passage à la nouvelle classification
- Rédiger les fiches descriptives d'emploi
- Côté les postes

Nos atouts

- Connaissance des nouveaux systèmes de classification
- Mesure des conséquences et implications du nouveau système sur le dispositif conventionnel

Livrable

- Fiches descriptives d'emploi
- Rapport d'audit mentionnant les cotations obtenues

Tarif

Nous consulter

RECRUTEMENT

Contact

Florence André
Responsable du Pôle
Compétences
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. f.andre@ui44.fr

UN ACCOMPAGNEMENT POUR AMÉLIORER VOTRE PERFORMANCE GLOBALE

Objectifs

- Un état des lieux de vos pratiques de recrutement et proposition d'un plan d'actions afin :
 - d'améliorer votre marque employeur
 - de vous guider dans le choix des modes de diffusion
 - de rédiger des offres attractives et customisées

Nos atouts

- Une connaissance éprouvée de vos métiers et compétences
- Un job board www.lindustrie-recrute.fr qui facilite votre visibilité, et la lisibilité de vos offres
- Le cas échéant, une connaissance des dispositifs de formation et d'accès à l'emploi (POE, AFPR, méthodes MRS, Alternance, GEIQ Industrie, PMSMP, etc.)

Tarif

Nous consulter

RH

Contact

Florence André
 Responsable du Pôle
 Compétences
 Tél. 02 51 72 92 60
 Mail. f.andre@ui44.fr

UNE GESTION DE VOS COMPÉTENCES DE A À Z**Objectifs**

- Accompagner l'entreprise dans l'anticipation des évolutions prévisibles de ses emplois, métiers et compétences
- Structurer et/ou professionnaliser l'environnement RH
- Identifier les points d'amélioration RH
- Déterminer des plans d'actions

Nos atouts

- Analyse du contexte de l'entreprise (son marché, ses produits, ses métiers, etc.)
- Analyse des pratiques et des documents internes : fiches de postes, entretiens professionnels, etc.
- Formation
- Recrutement, intégration, fidélisation
- Anticipation des départs, GPEC

Livrable

- Rapport écrit et détaillé
- Supports méthodologiques

Tarif

Nous consulter

DIAG GÉNÉRIQUE

Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel ÉCO
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UN SOUTIEN RENFORCÉ POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA GESTION DES IMPACTS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Objectifs

- Identifier les enjeux liés aux changements de l'entreprise
- Analyser vos pratiques sur les thématiques choisies (financière, industrielles, managériales, stratégiques, sociales, RH, HSE)
- Identifier les pistes de progrès et les formaliser

Nos atouts

- Diagnostic personnalisé sur-mesure sur les thématiques suivantes : accompagner la stratégie globale, gérer les compétences et l'employabilité, accompagner la stratégie financière, préserver la santé et la sécurité, maintenir l'emploi, accompagner le changement, optimiser la performance industrielle
- Une approche pluridisciplinaire : juridique, compétence, HSE et / ou financière
- Notre bonne connaissance des activités de nos entreprises et de leurs problématiques
- Une approche pragmatique pour organiser ou structurer votre entreprise dans un contexte particulier.
- Une action essentiellement terrain

Tarif

Nous consulter

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap. En cas de demande particulière et pour le confort de ces personnes, merci de nous avvertir en amont afin de nous permettre d'effectuer des adaptations qui s'avèreraient nécessaires à leur situation.

Toutes nos formations inter sont programmées pour l'année. Pour les formations en intra ou à la carte, nous serons en capacité de mettre en œuvre toute demande particulière au plus tard dans un délai de 3 mois après une demande formalisée.

La gestion administrative des formations de Mecla Services est confiée à Isabelle Malet. Pour toute interrogation ou demande spécifique, n'hésitez pas à la contacter.

Nos formations sont susceptibles d'être financées dans le cadre de votre Plan de Développement des Compétences. Votre dossier de prise en charge doit être constitué auprès de votre organisme financeur (OPCO).

Certaines sessions de formation et d'information sur la prévention des risques professionnels bénéficient du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés.

Les formations sont limitées à 15 personnes. Les inscriptions sont prises en compte par ordre chronologique. En dessous de 5 participants, les sessions ne pourront être maintenues.

Les formations se dérouleront, en principe, dans les locaux de l'UIMM Loire-Atlantique :
10 chemin du Vigneau
Parc Solaris, bâtiment Arkam
44800 Saint-Herblain

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'entreprise reçoit deux exemplaires de la convention de formation prévue par la loi et s'engage à retourner un exemplaire signé à MECLA Services avant le début de la formation. Les participants recevront une convocation à la formation par courrier ou par mail.

A l'issue de la formation, l'entreprise reçoit une facture.

Les factures sont payables sans escompte à réception, pour les formations inter-entreprises et intra-entreprises.

L'entreprise verse, par chèque ou virement, à MECLA Services, les sommes correspondant au coût de la prestation.

En cas de paiement effectué par un organisme financeur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Après plusieurs relances, écrites d'une part puis téléphoniques d'autre part, si celles-ci restent infructueuses, MECLA Services remet le dossier au contentieux.

Conditions d'annulation et de report :

Toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la formation. Nous vous demandons de les limiter aux seuls cas de force majeure. Dans tous les cas, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur le plus rapidement possible afin de trouver une solution.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 4 jours ouvrés avant le début de la formation), nous serons dans l'obligation de vous facturer un dédit à titre d'indemnité forfaitaire :

- 80% du prix en cas d'annulation dans un délai inférieur ou égal à 2 jours ouvrés avant le début de la formation
- 50% du prix en cas d'annulation dans un délai compris entre 2 et 4 jours avant le début de la formation

MECLA Services se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'ouverture d'une formation, dans un délai de 8 jours avant le démarrage de l'action si celle-ci ne respecte pas un quota minimum de participants pour les formations inter-entreprises.

Tarifs :

Les tarifs des formations inter-entreprises, sont indiqués hors taxe, hors frais de restauration. Ils sont valables pour l'année en cours. Toute prestation spécifique fera l'objet d'une proposition commerciale.

Litiges :

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Commerce sera seul compétent pour régler le litige.

Toutes nos formations sont proposées par MECLA Services :

Société de services aux industries métallurgiques, électriques, électroniques et connexes de Loire-Atlantique.

SARL au capital de 7 625 €

SIREN 349 411 751

APE 7112 B

N° TVA FR 12 349 411 751

Parc Solaris, Bât. Arkam

10 chemin du Vigneau

44800 Saint-Herblain

Formations et prestations assurées par :



MECLA Services - UIMM Loire-Atlantique

Parc Solaris - Bâtiment Arkam
10 Chemin du Vigneau - 44800 Saint-Herblain
Tél. 02 51 72 92 60 - Mail. ui44@ui44.fr
www.uimm-loire-atlantique.fr

